

Des espaces publics égaux et inclusifs pour les femmes

Liste de contrôle pour aménager et entretenir les parcs et espaces verts

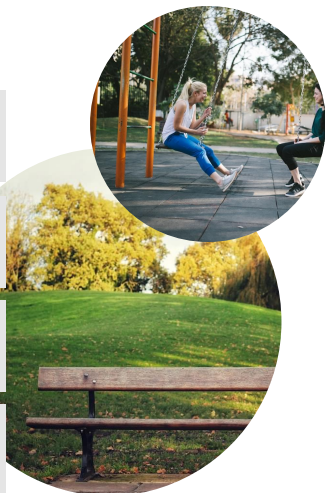
Dans cette série

1 Système de transport

2 Quartiers

3 Parcs et espaces verts

4 Toilettes



Visées et utilisation des listes de contrôle

Ces listes de contrôle proposent des actions pour la conception, l'aménagement et l'entretien d'espaces publics sensibles à l'équité de genre. **Celle-ci vise l'entretien et l'aménagement des parcs et espaces verts.**

Ces listes de contrôle sont issues d'une revue de littérature explorant les iniquités de genre associées à l'aménagement urbain et à la conception des lieux publics ainsi que leurs effets sur la santé des femmes. Le rapport de ce travail est intitulé « Conception et aménagement de l'espace public et iniquités de genre : effets sur la santé des femmes »

Aménager et entretenir les parcs et espaces verts

Localisation du parc ou de l'espace vert

- ☐ S'assurer que plusieurs voies mènent à l'espace vert et que celles-ci accommodent plusieurs modes de transport, dont le transport collectif.
- ☐ Relier les parcs et les espaces verts entre eux dans la mesure du possible.

Aménagement du parc ou de l'espace vert

- ☐ Dégager les entrées du parc et y installer des supports à vélos.
- ☐ Concevoir l'espace pour qu'il soit facile d'entretien en toute saison.
- ☐ Relier par des chemins les différents espaces ouverts et les promenades à l'intérieur du parc.
- ☐ Ponctuer les grandes allées et les sentiers de bancs pour se reposer et de fontaines pour s'abreuver.
- ☐ Afficher des panneaux d'information avec des cartes du parc à des endroits stratégiques.
- ☐ Concevoir l'ensemble des espaces et de leurs infrastructures dans une optique de design universel pour permettre un accès aisé aux personnes qui vivent avec une incapacité, aux personnes en fauteuil roulant, aux personnes avec une poussette, aux services d'urgence, etc.
- ☐ Assurer un éclairage suffisant le long des allées, l'ensemble des espaces publics, aux abords et dans les infrastructures.
- ☐ Éviter les espaces isolés hors de vue.
- ☐ Planifier des zones ombragées.
- ☐ Installer des cabines téléphoniques dans une zone bien visible du parc.
- ☐ Subdiviser les grands espaces du parc en plus petites zones afin de permettre une variété d'usages.
- ☐ Placer les aires de jeux destinées aux différents groupes d'âge à proximité les unes des autres.

Rendre les espaces publics égaux et inclusifs pour les femmes

Liste de contrôle pour aménager et entretenir les parcs et espaces vert (suite)



Aménagement du parc ou de l'espace vert (suite)

- ☐ Prévoir des zones gazonnées pour s'allonger ou s'asseoir.
- ☐ Installer des blocs sanitaires près de toutes les infrastructures récréatives et sportives.
- ☐ Réserver un espace clôturé pour un parc à chiens.

Conception des infrastructures

- ☐ Concevoir toutes les infrastructures, incluant les vestiaires et les toilettes, selon une approche de design universel.
- ☐ Créer des zones récréatives pour les usages actifs et passifs.
- ☐ Éviter les recoins et installer des miroirs pour éliminer les angles morts dans les coudes de corridors des infrastructures intérieures.
- ☐ Inclure des aménagements destinés aux soins de jeunes enfants, tels qu'une salle d'allaitement et des stations à langer non genrées.
- ☐ Dans les vestiaires, installer un écran entre l'intérieur et leur porte d'entrée.
- ☐ Fournir des vestiaires avec des cabines de douche individuelles dotées d'un banc et d'un crochet.
- ☐ Allouer la même taille aux vestiaires des hommes et à ceux des femmes et offrir des vestiaires universels d'une taille équivalente à ceux des hommes et des femmes réunis.
- ☐ Prévoir un minimum de deux entrées ou sorties pour toute infrastructure extérieure.
- ☐ Fournir une gamme d'équipements de jeu pour les enfants de différentes capacités.
- ☐ Prévoir des bancs, des kiosques et des abris protégés du vent à proximité de l'aire de jeux.
- ☐ Concevoir les aires de jeux offrant une visibilité élevée.
- ☐ Prévoir une surface d'aire de jeux suffisamment ferme et stable pour permettre à une personne à mobilité réduite d'y circuler.
- ☐ Prévoir une variété de types de siège pour permettre aux parents, aux personnes s'occupant des enfants et aux enfants de toutes capacités de se reposer à proximité de l'espace de jeu et les uns des autres.
- ☐ Placer les sièges aux abords des infrastructures de manière à offrir le meilleur point de vue pour surveiller les enfants.
- ☐ Éviter les infrastructures conçues uniquement en fonction d'une biométrie masculine standard.
- ☐ Multiplier les installations qui favorisent les échanges sociaux, comme des aires de pique-nique, des espaces culturels, des cercles de vélos stationnaires, etc.
- ☐ Limiter les zones dédiées à une seule activité sportive en pratique libre.
- ☐ Privilégier des espaces multifonctionnels avec du mobilier amovible.

Rendre les espaces publics égaux et inclusifs pour les femmes

Liste de contrôle pour aménager et entretenir les parcs et espaces vert (suite et fin)



Conception des infrastructures (suite)

- ☐ S'assurer que la surface de l'aire de jeux soit suffisamment souple pour limiter les blessures dues aux chutes, mais suffisamment ferme et stable pour permettre à une personne en fauteuil roulant ou à une personne utilisant une aide à la marche de manœuvrer.
- ☐ Prévoir des zones ombragées.
- ☐ Prévoir des installations et des activités souhaitées par les résidentes du milieu.

Conception et localisation du mobilier

- ☐ Prévoir des bancs avec et sans accoudoirs.
- ☐ Prévoir suffisamment d'espace à côté d'un banc pour qu'un fauteuil roulant puisse y être placé.
- ☐ Offrir un mobilier mobile pour que les sièges puissent s'adapter aux groupes de discussion.
- ☐ Prévoir une variété de sièges pour permettre aux personnes de toute taille et de tous âges de se reposer ensemble et à proximité de l'espace de jeu et les uns des autres.

Référence

Les informations présentées dans ce document sont tirées des conclusions d'un rapport du Centre de référence sur l'environnement bâti et la santé (CREBS) intitulé *Conception et aménagement de l'espace public et iniquités de genre : effets sur la santé des femmes*, rédigé par Maud Emmanuelle Labesse et Ariane St-Louis, et publié par l'Institut national de santé publique du Québec en 2024. [LIEN](#)